

# Ensemble à Coignières

Regards  
L'Accueil Jeunes



Journée de Recrutement  
Objectif Emploi



Intercommunalité  
Coignières intégrée dans un nouveau projet de territoire





## En Ville

- La Ville inscrite dans un nouveau projet de territoire 4
- 13<sup>e</sup> Journée de Recrutement : Objectif emploi 6
- Santé : Une offre de soins élargie 8
- Vos prochains rendez-vous et sorties 10

## Du Côté des Jeunes

- 935 élèves sur les bancs de l'école 12
- Un spectacle interactif pour sensibiliser aux dangers de la route 13

## Jeunesse & Compagnie

- « L'Accueil Jeunes », vu par les jeunes 14

## Sport, culture et loisirs

- Découvrez les nouvelles activités de la saison ! 17

**NOUVEAU**



## Seniors

- 18

- Animations, sorties et voyages : Vous avez dit « retraite » ?

## Passions & talents d'ici

- 20

- François Feuillet, l'homme à la baguette

## Vu à Coignières

- 22

- Les derniers événements en images

## Télex

- 24
- 25
- 26
- 26

- Les infos en bref
- Bienvenue aux nouveaux commerçants
- Les décisions municipales majeures
- Le Carnet des Coignériens





## La Ville inscrite dans un nouveau projet de territoire

*Madame, Monsieur,*

*La rentrée s'est déroulée favorablement dans les écoles, et les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ont adopté leur rythme de croisière, à travers des pôles d'activités multiples qui permettent à nos enfants d'explorer et de mettre en valeur leurs potentialités et leurs compétences artistiques et sportives. Ces dernières s'illustreront très prochainement, puisque 75 écoliers se partageront l'affiche avec des danseurs et comédiens professionnels, dans un spectacle que je vous invite à découvrir sur la scène du Théâtre Alphonse Daudet, les samedis 28 novembre et 5 décembre.*

*En ville, dans le secteur de la santé, si nous nous réjouissons de l'ouverture du pôle de santé pluridisciplinaire qui regroupe à ce jour 12 praticiens, nous déplorons la récente fermeture de notre centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI), imposée sans concertation par le Conseil départemental. Cette mesure s'inscrit dans un plan de restructuration qui s'applique à plusieurs dizaines de PMI des Yvelines. L'ensemble des élus, auxquels nous nous associons, conteste vivement cette décision, préjudiciable à la qualité du suivi prénatal des tout-petits. En conséquence, nous accompagnons le transport des familles vers la PMI de Maurepas, qui centralise dorénavant l'accueil de tous les résidents limitrophes, avec la mise à disposition de notre mini-bus CCAS.*

*Autre dossier majeur : La refonte de la carte intercommunale, véritable enjeu communal. Imposé par le Préfet de Région, ce projet rattachera dès 2016 notre ville à la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (Casqy), aux côtés de 11 autres communes. Ce nouveau projet de territoire entraînera une réorganisation du pôle communautaire, qui engagera l'avenir de notre ville et le fonctionnement de certains de nos services publics. Pour l'heure, un travail collaboratif est mené entre tous les exécutifs concernés pour en déterminer les grandes lignes structurantes, avec une ambition commune : celle de bâtir un bassin de vie cohérent, transversal, attractif et solidaire, dans une dynamique partenariale.*

*Si, à l'échelle départementale, nous souhaitons que Coignières participe activement au rayonnement de ce nouveau territoire, il n'en reste pas moins que mon équipe et moi-même demeurons extrêmement vigilants au maintien et au développement du bien vivre ensemble, qui constitue l'âme de notre commune.*

*Dans cet esprit, nous poursuivons la revitalisation de nos espaces publics, qui participe à la qualité de vie des Coigniériennes et des Coigniériens. La rénovation du Gymnase du Moulin à Vent et de la résidence des personnes âgées « Les Moissonneurs », mais aussi la restructuration du parking du centre commercial « Le Village » dans la perspective de la redynamisation de ses commerces, sont notamment au programme des futurs aménagements qui seront menés sur la ville, dans le cadre d'un nouveau contrat départemental.*

*A l'heure de ces grandes mutations territoriales, garantir à notre commune ce rôle privilégié d'interlocuteur de proximité en lien avec ses concitoyens nous apparaît fondamental. C'est un souhait que nous mettons en œuvre au quotidien, sans discontinuer et avec détermination.*

*Avec mes très cordiales salutations,  
Le Maire  
Jean-Pierre Sevestre*



# Intercommunalité

## Coignières appelée à rejoindre

*Dans le cadre de la réforme territoriale et sur décision du Préfet de Région, la Ville de Coignières rejoindra, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY). Quatre autres villes -Les Clayes-sous-Bois, Maurepas, Plaisir et Villepreux-, sont associées à la formation de cette nouvelle communauté d'agglomération élargie.*

*Au total, douze communes composeront ce nouveau territoire, qui regroupera 226.000 habitants.*

*Une réflexion est actuellement menée entre les élus municipaux qui animeront ce bassin de vie, pour élaborer un projet de territoire avec une vision concertée et rassemblée au service des citoyens.*

C'est officiel : À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY) fusionnera avec la Communauté de Communes de l'Ouest Parisien (Plaisir, Les Clayes-sous-Bois et Villepreux) et intégrera les communes de Coignières et Maurepas pour former un nouveau territoire élargi, dans le cadre de la loi MAPTAM (loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles). Cette décision préfectorale entre en application malgré la forte mobilisation de tous les élus municipaux et de la population de Coignières en faveur du maintien de la ville au sein de la Communauté de Communes des Etangs (CCE)\*, à laquelle elle est rattachée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### **12 villes pour un grand Saint-Quentin**

La nouvelle agglomération se composera de 12 communes :

- Coignières (4.400 habitants),
- Elancourt (26.490 hab.),
- Guyancourt (28.040 hab.),
- La Verrière (5.965 hab.),
- Les Clayes-sous-Bois (17.660 hab.),
- Magny-les-Hameaux (9.060 hab.),
- Maurepas (18.910 hab.),
- Montigny-le-Bretonneux (33.680 hab.),
- Plaisir (31.120 hab.),
- Trappes-en-Yvelines (29.775 hab.),

\* Pour rappel, Coignières est rattachée à la CCE qui intègre les communes de Maurepas, Les Essarts-le-Roi, Le Perray-en-Yvelines et Les Bréviaires.



©Photothèque Casqy/S. Joubert

# la CASQY

Villepreux (9.930 hab.)  
et Voisins-le-Bretonneux (11.470 hab.).

## *Concertation et coconstruction d'un projet de territoire*

Le champ d'intervention de la communauté d'agglomération s'articule autour de compétences définies par les communes membres qui sont de trois ordres : obligatoires (aménagement de l'espace, développement économique, politique de la ville et habitat), optionnelles (voirie, assainissement, eau et équipements sportifs et culturels) et facultatives (actions dans le domaine du sport, de la culture, des affaires sanitaires et sociales, investissements dans le domaine de l'urbanisme, des équipements, entretien et gestion d'équipements et services, tels que les bâtiments administratifs, réseaux, feux tricolores, espaces verts...).

Dans cette perspective, l'émergence d'un périmètre communautaire élargi constitue une nouvelle étape de la coopération intercommunale, qui donnera lieu à une redéfinition de l'ensemble de celles-ci.

A ce jour, une cartographie des missions, des compétences existantes et de l'organisation fonctionnelle est en cours : elle vise à recueillir les attentes des communes et identifier les compétences et services transférables à la communauté, mais également celles et ceux qu'il est indispensable de conserver au sein des municipalités.

Les modalités de gouvernance qui découlent de cette nouvelle identité sont également à l'étude, avec une représentativité qui demeure proportionnelle au nombre

d'habitants ; elles s'exprimeront à travers plusieurs instances, dont un conseil communautaire et un conseil des maires.

Pour l'ensemble des élus, le fil rouge de ce projet de territoire repose sur la diffusion d'un esprit communautaire au sein de toutes les communes partenaires, avec la volonté d'impulser une dynamique d'intercommunalité au service des habitants et de tous ses acteurs.

## *Préserver le bien vivre ensemble et le lien de proximité : une priorité*

Parallèlement à cette démarche participative entre les différents exécutifs communaux, il n'en reste pas moins que la municipalité de Coignièrès demeure attentive à la pérennité de ses services de proximité, axe prioritaire de sa politique en direction des résidents.

Une vigilance d'autant plus accrue que cette mutation intervient dans un contexte économique très contraint, avec la récente annonce gouvernementale de la baisse des dotations de l'Etat en direction des villes. A cela s'ajoute la récente décision, dans la cadre de la loi NOTRe, de déléguer dorénavant la collecte et le traitement des déchets ménagers aux établissements publics de communauté intercommunale (EPCI), au risque de voir instaurer une taxe communale.

Dans ce contexte, les communes et leurs groupements sont appelés à poursuivre, voire accentuer, leurs efforts d'optimisation des dépenses de fonctionnement.

Nombre de communes redoutent en conséquence de devoir réduire la qualité de leurs services publics et/ou augmenter leurs taxes, une éventualité dont la municipalité de Coignièrès espère s'exonérer.

L'information des citoyens sur ce nouveau bassin de vie étant indispensable à la bonne compréhension de son fonctionnement et de ses missions, le prochain bulletin municipal ne manquera pas de mettre en lumière l'évolution de ce projet de territoire, en cours d'élaboration.



# Journée de Recrutement Une 13<sup>e</sup> édition très

*Voilà treize ans, la Ville lançait son offensive en faveur de l'emploi de ses concitoyens en organisation une « Journée de Recrutement ».*

*D'année en année, ce rendez-vous est devenu un événement majeur qui attire près d'un millier de visiteurs et s'illustre par la signature de plus de 100 contrats d'embauche.*

*Jeudi 19 novembre, les Salons Antoine de Saint-Exupéry rouvriront leurs portes pour accueillir les candidats en quête d'un emploi, de reconversion professionnelle ou fraîchement diplômés, de 9h30 à 17h.*

## **Un accueil et des conseils personnalisés**

Avec plus de 150 offres d'emploi proposées chaque année par près de 40 recruteurs locaux, la « Journée de Recrutement » constitue l'un des piliers du dispositif d'aide à l'embauche, instauré par la Municipalité en faveur des Coigniériens à la recherche d'un emploi ou en reconversion professionnelle.

Dès leur arrivée, les candidats seront personnellement accueillis pour être dirigés et orientés selon leurs attentes. Ils pourront en outre bénéficier de conseils de professionnels et experts, destinés à valoriser leurs profil et compétences.

## **Un large éventail de postes à pourvoir**

Tout au long de la journée, les recruteurs se mobiliseront

pour recevoir les candidats en entretien. Aussi, afin d'optimiser au mieux ces échanges, les postulants sont invités à se munir de leur CV en plusieurs exemplaires.

De nombreux secteurs d'activités seront représentés à l'occasion de cette journée : commerce, services aux entreprises et aux particuliers, restauration, automobile, informatique, sécurité, transports... Aussi, n'hésitez pas à venir découvrir le large panel d'offres, ouvert à tous.

A noter : Afin de répondre à la forte affluence de visiteurs et étendre la capacité de stationnement des véhicules, un parking de délestage sera mis à disposition à la Gare SNCF de Coignières (5 minutes à pied).

**Contact :** Service municipal Economie et Emploi  
01 30 13 17 66 - [emploi@coignieres.fr](mailto:emploi@coignieres.fr)



**Nicolas Rabaux**

**Adjoint en charge des  
Affaires Economiques  
et de l'Emploi**

**La Ville, trait d'union entre les  
entreprises qui recrutent  
et les personnes à la recherche  
d'un emploi**

« Depuis 13 ans, la Journée de Recrutement est devenue un événement incontournable pour les entreprises qui recrutent et les chercheurs d'emploi.

Pour ces derniers, c'est une occasion rare de profiter d'un lieu privilégié où l'on peut rencontrer directement les entreprises qui embauchent et ainsi augmenter leurs chances de trouver un emploi.

Dans le prolongement de cette action, le service Economie et Emploi de la Ville se veut le partenaire au quotidien des entreprises de Coignières dans leur projet de recherche en personnel et collaborateurs, et plus spécifiquement pour les entreprises qui s'installent sur notre commune, et qui ont un réel besoin en recrutement.

La Mairie est un relais pour ces recruteurs dont elle diffuse les offres d'emploi sur son site ([www.coignieres.fr](http://www.coignieres.fr)) et met à leur disposition des bureaux pour l'organisation de sessions ponctuelles de recrutement.

Ce type d'opération a été récemment renouvelé au profit de la société Novoviande, partenaire du groupe Grand Frais, qui va s'implanter sur notre commune au mois de novembre.

Enfin, notre Ville continue de s'inscrire dans une démarche de réactivité et d'ouverture en direction des entrepreneurs potentiels, tout en pérennisant la diversité de son tissu économique. Ses 3 zones d'activités couvrent en effet plus de 30 % de son territoire et recensent près de 4.600 salariés à travers ses 800 entreprises et commerces.

Toujours dans cet esprit, notre service d'aide à l'emploi se mobilise tout au long de l'année pour favoriser l'emploi des Coigniériens en mettant à leur disposition des outils qui facilitent et guident leurs démarches.

N'hésitez pas à le contacter pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé ».



# attendue

## « Coignières Aide à l'Emploi » Accueil et suivi personnalisés en Mairie

Le service municipal « Coignières Aide à l'Emploi » accompagne au quotidien les résidents à la recherche d'un emploi ou souhaitant se réorienter professionnellement.

Un espace consultation propose plusieurs outils : Trois ordinateurs permettant la réalisation des CV et lettres de motivation, avec accès à internet - Téléphone - Petites annonces des journaux nationaux, locaux et de la presse spécialisée - Documentation variée sur les métiers, les secteurs d'activités... - Prise en charge de l'affranchissement des courriers en direction des recruteurs.

En outre, des entretiens et un suivi personnalisé sont assurés sur rendez-vous, couplés à des conseils adaptés et ciblés : aide à la conception des CV et des lettres de motivation, orientation vers les organismes de formation, etc...

Enfin, des aides financières complètent l'offre, telles que la bourse municipale au permis de conduire pour les 18-25 ans « Objectif Permis », ainsi qu'un soutien financier au transport.

« Coignières Aide à l'Emploi » est ouvert tous les jours de la semaine, à l'exception du vendredi :

**lundi et mardi** de 13h45 à 17h

**mercredi** de 14h à 19h30

**jeudi** de 9h à 11h30 et de 13h45 à 17h

**Contact** : 01 30 13 17 66 - [emploi@coignieres.fr](mailto:emploi@coignieres.fr)  
[www.coignieres.fr](http://www.coignieres.fr) / rubrique Emploi

## Santé

# Ouverture du Pôle de santé pluridisciplinaire



*Le nouveau pôle de santé pluridisciplinaire, implanté rue de la Boissière, vient d'ouvrir ses portes au public.*

*Tous les praticiens médicaux et paramédicaux sont dorénavant regroupés au sein de la structure, qui s'inscrit dans une politique de préservation de l'environnement, apparentée Haute Qualité Environnementale (HQE).*

*Implanté au cœur de la ville, fonctionnel et répondant aux nouvelles normes d'accessibilité des établissements recevant du public (ERP) pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite (PMR), ce pôle de santé vise à améliorer la qualité du service, de l'accueil et des soins prodigués.*

### **Opération peau neuve pour une offre de soins élargie**

Edifié sur une superficie de 520 m<sup>2</sup>, le nouveau pôle de santé pluridisciplinaire intègre 12 cabinets de consultation destinés à accueillir des praticiens réglementés et paramédicaux.

Les médecins et auxiliaires de santé, qui occupaient auparavant le centre médical Ambroise Paré, ont emménagé dans leurs nouveaux locaux, rejoints par d'autres professionnels paramédicaux.

A ce jour, les patients peuvent consulter :

- **Patricia Burnel - Gilles Fleury**, médecins généralistes
- **Pierre Dupont**, gynécologue
- **Mélanie Marinhot**, kinésithérapeute
- **Frédéric Guesdon - Marie-Catherine Guesdon**, podologues
- **Nathalie Héry - Béatrice Maire**, infirmières.

Les modalités de consultation de ces praticiens demeurent identiques, avec une prise de rendez-vous auprès du secrétariat, dont le numéro reste inchangé :  
01 34 61 15 55.

L'offre de soins est en outre élargie avec l'installation de quatre auxiliaires médicaux :

- **Marie-Ambre Binet - Hugo Dufournet**, ostéopathes (biomécaniciens).

Approche rationnelle et mécanique du corps humain, permettant de soulager de nombreux maux : dos, articulations et viscères, pour nourrissons, enfants, adultes, seniors et sportifs.

Consultations du lundi au vendredi toute la journée, et samedi matin jusque 14h, sur rendez-vous au :

06 52 05 53 32 (Marie-Ambre Binet) et

06 65 46 76 01 (Hugo Dufournet)

Renseignements complémentaires :  
coignieres.osteopathie@gmail.com.

- **Anne Louer**, sophrologue, pour adultes et adolescents à partir de 15 ans. Spécialiste en gestion du stress et des émotions, préparation aux examens et compétitions sportives, traitement des phobies.

Sur rendez-vous au 06 03 49 10 29.

- **Jacqueline Feuillette**, praticienne massages Bien-être et Développement personnel.

Prévention et traitement des tensions nerveuses et musculaires, fatigue, stress, angoisse, surmenage, jambes



lourdes, rétention d'eau...

Techniques de massage issues des traditions orientales et des approches occidentales modernes : relaxant, suédois, ayurvédique, énergétique chinois, tuina, balinais, réflexologie abdominale.

Effets : détente psychique et musculaire, détoxination, tonification musculaire et énergétique, stimulation de la circulation sanguine et lymphatique, amélioration de l'élasticité de la peau, harmonisation et recentrage.

Pour enfants, adultes, nourrissons et femmes enceintes.

Du lundi au samedi, uniquement sur rendez-vous au 06 83 57 34 27.

Ce pôle de santé pluridisciplinaire, agrémenté d'un environnement paysager, est desservi par deux salles d'attente et doté d'un parking privé de 26 places.

Enfin, les capacités de la structure seront en outre susceptibles d'accueillir prochainement d'autres praticiens et auxiliaire médicaux.

**Pôle de santé pluridisciplinaire - 5 rue de la Boissière**

## **Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI)**

### **Transfert et redéploiement des activités**

Consécutivement à la décision du Conseil départemental de réorganiser l'activité des centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) sur l'ensemble des Yvelines, le centre de PMI de Coignières a été contraint de fermer ses portes.

Concrètement, les consultations des médecins en lien avec les puéricultrices se déroulent dorénavant au centre de PMI d'Elancourt, sur rendez-vous chaque lundi et mercredi après-midi, ainsi que le vendredi matin.

Les pesées se déroulent en revanche au centre de PMI de Maurepas, sans rendez-vous, chaque mercredi de 9h à 12h.

Ce transfert est provisoire, car l'ensemble des activités est appelé à être concentré sur le centre de PMI de Maurepas, avant la fin de l'année. La ville de Coignières ne manquera pas de relayer sur son site les prochains aménagements mis en place par le Département.

Afin de faciliter le transport des familles coigniériennes, la municipalité met à leur disposition le mini-bus CCAS, chaque lundi et mercredi après-midi, au tarif de 1,20 € pour un aller simple et 2,40 € pour un aller/retour, sur rendez-vous préalable 7 jours à l'avance au 06 10 01 37 47. Ce service est gratuit pour les familles non-imposables.

A court terme, la ville réinvestit ponctuellement les locaux de son centre de PMI en direction de la petite enfance.

C'est ainsi que cet espace est dorénavant ouvert aux enfants de maternelle pour l'organisation des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), chaque mardi et vendredi de 15h et 16h30.

En outre, un atelier créatif pour les 0-3 ans vient de voir le jour en partenariat avec les assistantes maternelles libérales agréées de la ville.

Regroupées en association, elles proposent depuis peu de multiples activités destinées à accompagner la socialisation des tout-petits : éveil musical, jeux de construction, d'imitation, d'apprentissage, activités motrices et artistiques.

A terme, la Municipalité souhaite ouvrir ces locaux, compatibles avec des activités de santé, à d'autres praticiens, en complément des professionnels du pôle de santé qui jouxte la structure.

**> Centre de PMI d'Elancourt  
26 rue du Chemin aux Bœufs - 01 30 50 03 45**

**> Centre de PMI de Maurepas  
5 square de Bazois - 01 39 38 21 10**

# Loisirs et sorties

## Vos prochains rendez-vous...

Samedi 22/11 - A partir de 12h

**Partez à la découverte** des multiples étals exposés à l'occasion de la kermesse de la Résidence des Personnes Âgées « Les Moissonneurs » : bijoux, linge de maison, layette, vaisselle, bibelots, produits du terroir...

Un déjeuner-choucroute complètera les animations, sur réservation préalable.

**Contact :** Résidence des Personnes Âgées  
13 allée du Moissonneur  
01 34 6145 75 – accueil-rpa@coignieres.fr



Jeudi 26/11 - De 15h à 18h30

**Venez évoluer** sur le dancefloor des Salons Antoine de Saint-Exupéry, lors du prochain après-midi dansant, animé par un orchestre professionnel.

Valse, tango, rock, slow, salsa, mambo, twist ou flamenco : ce rendez-vous mensuel attire chaque mois plus de 200 danseurs yvelinois.

**Entrée :** 14 €, incluant une boisson chaude ou fraîche



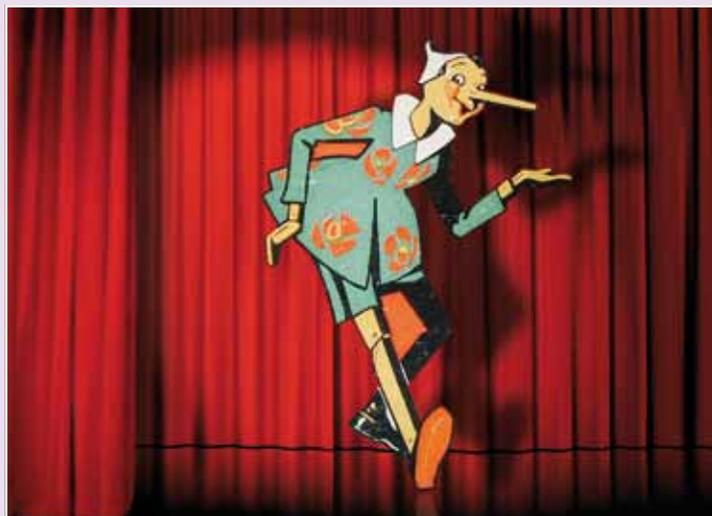
Samedis 28/11 et 5/12 - 17h

**Réservez vos places** pour découvrir la dernière création du Théâtre Alphonse Daudet : « Les Aventures de Pinocchio », qui allie théâtre, danse et chansons.

Un spectacle qui réunit 75 écoliers de la ville, dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), aux côtés de comédiens et danseurs professionnels.

A voir absolument en famille et avec les enfants dès 5 ans.

[www.theatrealphonsedaudet.fr](http://www.theatrealphonsedaudet.fr) - 01 30 62 36 00 -  
Tarif unique : 6 €



*Spectacles, concerts, manifestations...*

*Voici le meilleur des événements à ne pas manquer !*

**Dimanche 6/12 - 17h**

**Rejoignez** l'Eglise Saint-Germain pour assister au concert de l'Ensemble Ars Longa, formé de 5 chanteurs et 7 instrumentistes, qui proposera des œuvres des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles célébrant la Nativité dans le Nouveau Monde.  
Entrée libre.

<http://orgue.coignieres.free.fr>



**Mardi 15/12 - 20h45**

**Venez vibrer** sous les décibels de l'Orchestre Pop Symphonique « OdinO », composé de 24 musiciens, au Théâtre Alphonse Daudet.  
Pop, rock, variété, classique... : De Mickael Jackson, à Piaf, Brel ou Mylène Farmer, le répertoire est aussi étonnant et drôle que spectaculaire et émouvant.

[www.theatrealphonsedaudet.fr](http://www.theatrealphonsedaudet.fr) - 01 30 62 36 00 -  
Entrée : 20 € (tarif normal),  
17 € (tarif réduit),  
9 € (-18 ans)



**Mardi 12/01/16 - 20h45**

**Savourez** le concert « French Touch » par l'Orchestre National d'Île-de-France, qui propose une autre résonance à la française, de Debussy à Dutilleux, sans oublier Ravel. Subtil, tout simplement.

[www.theatrealphonsedaudet.fr](http://www.theatrealphonsedaudet.fr) - 01 30 62 36 00 -  
Entrée : 20 € (tarif normal),  
17 € (tarif réduit),  
9 € (-18 ans)



# Les temps forts...



## *Une rentrée dans la sérénité pour 935 élèves*

535 écoliers et 400 collégiens ont fait leur rentrée dans les trois établissements scolaires de la Ville.

L'éducation, secteur prioritaire de la ville s'il en est, se traduit par une attention toute particulière portée à l'accueil des enfants, tant en termes d'activités scolaires que périscolaires. En effet, dans la continuité de l'indispensable transmission des savoirs, la mise en place de projets pédagogiques permet aux enfants de développer leurs compétences et leur potentiel. Ils se traduisent notamment par une initiation à l'équitation, un séjour aux sports d'hiver, des sorties au théâtre ou encore des activités sportives en lien avec les clubs de la Ville.

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les TAP (Temps d'Activités Scolaires) sont désormais bien intégrés dans le planning hebdomadaire des écoliers, à titre facultatif.

Ces derniers s'adonnent avec un bel enthousiasme aux activités culturelles, artistiques, sportives et ludiques proposées au sein des différentes structures municipales. C'est ainsi que le pôle « spectacle vivant » (théâtre, danse et chant) verra son prolongement sur la scène du Théâtre Alphonse Daudet : 75 enfants de CM1 et CM2 des deux groupes scolaires seront en effet sous les feux des projecteurs, aux côtés de comédiens et danseurs professionnels, dans le spectacle « **Les Aventures de Pinocchio** ».

Un temps fort qui promet d'être très suivi par les familles, les 28 novembre et 5 décembre.



**Mardi 2 septembre, le Maire et les élus se sont rendus dans les classes pour saluer les enseignants et leurs élèves.**



## *Tout schusssss !*

Ski, luge, snowboard... ça va farter !

Tous les écoliers des classes de CM1 des groupes scolaires Gabriel Bouvet et Marcel Pagnol prendront la direction de la station Saint-Michel-de-Chaillol pour un séjour à la neige, du 18 janvier au 3 février 2016.

Et les parents auront la possibilité de suivre au quotidien les progrès et aventures des jeunes skieurs, grâce au lien interactif qui sera mis en ligne sur le site de la ville, [coignieres.fr](http://coignieres.fr).

**Pour rappel, la Mairie met à la disposition des enfants le prêt de vêtements et accessoires de sports d'hiver : anoraks, pantalons, combinaisons, gants, bonnets et chaussures.**

### La prévention routière s'invite à l'école

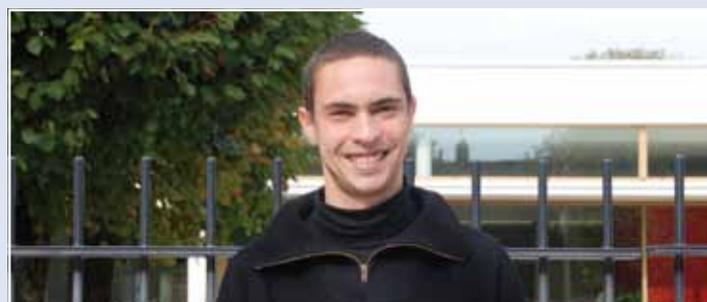
A vélo, à pied, en voiture ou dans le bus, l'apprentissage de la sécurité routière constitue un continuum éducatif dispensé dès le plus jeune âge, destiné à l'acquisition d'un comportement responsable et de réflexes fondamentaux.

La Ville est partenaire de cette mission, à travers des opérations de sensibilisation qu'elle mène régulièrement auprès des écoliers et collégiens, en lien avec les enseignants.

C'est ainsi que les 331 élèves des deux groupes élémentaires de la ville étaient conviés par classes d'âges au Théâtre Alphonse Daudet pour assister au spectacle « *L'histoire du code de la route racontée par une chaussure* », le 3 novembre.

A travers des jeux, quizz et énigmes, cette représentation interactive se proposait de rappeler aux jeunes spectateurs les règles et consignes essentielles de sécurité applicables dans leurs déplacements au quotidien.

Un débriefing en classe viendra compléter cette initiation, animé par le service de police municipale et de surveillance de la voie publique. Une occasion d'instaurer et/ou renforcer le lien entre les agents municipaux présents sur le terrain et les enfants.



### Bienvenue

Le service Sport et Jeunesse de la Ville accueille son nouveau coordinateur, **Fabien Foret**, qui succède à Aurélie Godefroy.

Diplômé d'un master 2 en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), le nouveau responsable de l'Ecole des Sports se déclare ravi de ses nouvelles fonctions, parallèlement à ses missions de gestion et de suivi des équipements et installations sportives de la Ville, en termes de réglementation, de sécurité et de coordination des plannings d'activités, en lien avec les associations et acteurs sportifs.

### Noël pour tous

Parce que Noël demeure un temps précieux pour chaque enfant, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) offre un bon d'achat d'une valeur de 40 € à chaque enfant jusqu'à 12 ans, à valoir sur le cadeau de son choix, sur critère de ressources financières.

Les familles, dont le quotient familial n'excède pas 600 €, sont invitées à solliciter cette aide auprès du service des Affaires Sociales, du 10 au 27 novembre prochains.

#### Renseignements :

Service des Affaires Sociales  
Résidence des Personnes Âgées

« Les Moissonneurs »

13 allée du Moissonneur

01 34 61 45 75

social@coignieres.fr



### Enfants, ados et étudiants : Rendez-vous à la bibliothèque

Plus de 8.000 ouvrages, littérature classique, romans, récits, biographies, encyclopédies, contes, BD, DVD... sont recensés à la Bibliothèque de Coignières, avec un accès internet pour les recherches documentaires.

La bibliothèque accueille le public tous les mercredis de 15h à 18h et samedis de 10h à 12h, vacances scolaires incluses (hors jours fériés), pour une consultation sur place ou un prêt à domicile.

L'inscription annuelle s'élève à 9 €, valable pour l'ensemble des membres d'une même famille.

Le prêt des ouvrages, pour une durée de 3 semaines maximum, est gratuit pour les jeunes (sauf BD à 0,30 € et DVD à 1,50 €) et de 0,30 € par livre pour les adultes.

N'hésitez pas à venir découvrir ce fonds documentaire souvent méconnu, ses richesses, ses nouveautés et ses derniers coups de cœur !

Bibliothèque Pour Tous – Maison de Voisinage – 30 rue de Neauphle-le-Château

01 30 51 19 25 - cbpt.coignieres@gmail.com

<http://cbptyvelines-essonne.nuxit.net/coignieres.html>





## « L'accueil Jeunes », Vu Par Les Jeunes

Parce que les jeunes sont aussi les acteurs de la cité, la rédaction « Ensemble à Coignières » leur consacre dorénavant une rubrique intitulée « Jeunesse & Compagnie », dans laquelle ils peuvent s'exprimer au gré d'interviews, reportages, portraits et témoignages, illustrés de photos.

Au fil des numéros, la parole leur sera donnée pour valoriser leurs initiatives, réalisations, centres d'intérêt, ou évoquer des thématiques qui leur sont chères, à travers les structures d'accueil municipales, mais aussi la vie scolaire et associative.

Ce premier atelier d'écriture s'est déroulé cet été au sein de la structure « Accueil Jeunes », ouverte pendant les congés aux 11-16 ans, en partenariat avec Cynthia, animatrice et coordinatrice pour ce numéro. Un grand merci à tous les jeunes participants -Arun, Aymène, Hédi, Hugo, Justine, Mathis, Méliana, Medhi et Océane-, qui se sont joints avec enthousiasme à ce premier comité de rédaction. Ils nous livrent ici leur vision sur l'Accueil Jeunes, thème de cette édition.



### L'interview de Hédi



## Présentation d'Abdel Guessoum, directeur de l'Accueil Jeunes

« Depuis que nous le connaissons, Abdel ne nous a jamais déçus. Directeur de l'Action Jeunesse de Coignières depuis plus de 10 ans, nous avons grandi à ses côtés, en quelque sorte. Abdel est un directeur que nous apprécions beaucoup. Nous lui avons posé quelques questions... »

**Hédi : Pourquoi avoir fait le choix de ce métier aux côtés des jeunes ?**

**Abdel :** Parce que j'aime servir les jeunes, être à leur écoute et jouer un rôle social. C'est une satisfaction de les voir grandir, prendre des initiatives, progresser, leur faire découvrir de nouvelles activités. L'équipe d'animateurs et moi-même jouons un rôle d'accompagnateurs pendant ces périodes de temps libre, dans un esprit de bienveillance.

**H : Quelle relation entretiens-tu avec les jeunes de l'Accueil Jeunes ?**

**A :** Je les considère d'une certaine manière comme mes enfants. Au fil du temps, nous avons appris à nous connaître et nous avons créé des liens. Je suis naturellement soucieux de leur bien-être et de leur épanouissement personnel.

**H : Comment décides-tu des activités et des sorties qui sont organisées au sein de la structure pendant les congés ?**

**A :** Je consulte l'équipe des animateurs, mais je tiens compte également des attentes des jeunes. Je veille à proposer des activités variées, qui ouvrent sur la découverte, le partage avec les autres, le loisir, la pratique sportive, la création artistique..., afin de couvrir un large panel d'intérêts ou en susciter de nouveaux.

*L'équipe des animateurs, de gauche à droite :  
Fayssal SEMMACHE - Samir BENHADJ - Cynthia MARCHAND - Abdelrazak  
GUESSOUM - Said SOULI - Youssef BENLHACEN et Nadia KANZARI*



## rePortage

### L'Accueil Jeunes : Point de rencontre et d'animation

Le temps passe ! Cela fait 16 ans que l'Accueil Jeunes existe ; il est encadré par Abdel Guessoum depuis 2005. Ici, nous sommes dans un lieu qui nous accueille pendant notre temps libre, vacances et samedis également. On a beaucoup de chance de disposer d'un espace librement ouvert à tous les jeunes de 11 à 16 ans, avec du matériel, comme un billard, un baby-foot, des jeux de société, etc... et même une TV pour jouer aux jeux vidéos, D'autres espaces sont à notre disposition, comme une petite salle avec des tatamis et deux grandes salles où l'on se retrouve tous pour jouer au foot ou au basket.

L'Accueil Jeunes nous propose des activités sportives, culturelles et manuelles gratuites. C'est très varié, avec des ateliers cuisine, du scrapbooking, des parcours d'orientation, des mini-tournois sportifs (speed ball, soft ball, golf...). Des sorties dans la région et à Paris sont aussi organisées pour assister à des émissions de télé, visiter des musées, nous distraire dans les parcs d'attraction, sans oublier les sorties au cinéma, à la piscine, au bowling ou à la patinoire. Nous apprécions aussi beaucoup les veillées et soirées au gymnase. Le gros avantage reste le prix de ces sorties et animations, qui sont accessibles pour tous les jeunes, et que l'on ne pourrait pas forcément faire en famille. L'Accueil Jeunes organise aussi des mini-camps de trois jours à la découverte d'une région et des séjours d'une semaine au ski en hiver, et à la mer en été. C'est le grand dépaysement, tous ensemble. On adore !

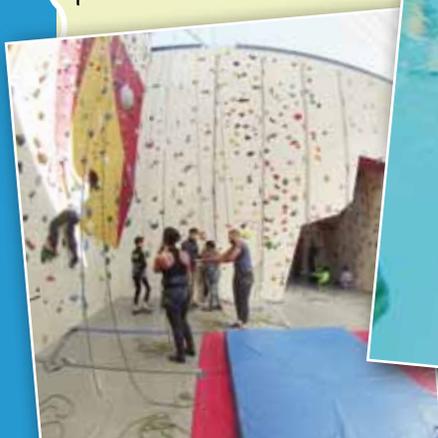
#### Activités :

**Les + :** Le petit-déjeuner proposé à tous en début de vacances : l'équipe d'animation nous présente le programme d'activités et de sorties.

Les jeux de société : On se retrouve très souvent autour de parties de « Loups-garous » et « Monopoly ».

#### Sorties :

**Les + :** L'Île de Loisirs de Saint-Quentin, la piscine, le cinéma, les parcs d'attraction et les sorties sur Paris ont notre préférence.





## L'interview De Justine



### Nouveaux venus et premières impressions...

« De nouveaux visages font régulièrement leur apparition à l'Accueil Jeunes. Ce sont aussi de nouveaux amis en perspective. En quelques questions, j'ai recueilli leurs premières impressions ».

**Justine : Comment s'est déroulée la première journée à l'Accueil Jeunes ?**

**Laurine :** Bien, parce que j'ai été accueillie avec beaucoup de gentillesse par les animateurs, qui m'ont expliqué le fonctionnement de la structure et les activités et sorties qui m'étaient proposées.

**Diaryatou :** Je suis un peu timide, donc je n'étais pas très à l'aise en arrivant. Heureusement, les animateurs m'ont accueillie chaleureusement, autour d'un petit-déjeuner, avec tous les autres jeunes. Cela permet de se faire rapidement des amis.

**Sarah :** Moi aussi j'appréhendais mon arrivée. Mais l'accueil est vraiment agréable, les activités sont à la carte et à deux pas de chez nous. C'est pratique.



Laurine, Sarah et Diaryatou

**J : Que penses-tu des animateurs ?**

**L :** Je les ai trouvés tous gentils, prévenants et à notre écoute.

**D :** J'ai trouvé le directeur et Nadia super gentils, mais je suppose que selon les activités pratiquées, nous apprendrons à connaître toute l'équipe.

**S :** Je trouve tous les animateurs super sympas, cela crée une bonne ambiance.

**J : Comment trouves-tu les sorties et les activités proposées à l'Accueil Jeunes ?**

**L :** Nous pouvons choisir les activités et les sorties qui nous plaisent, cela me convient bien.

**D :** L'avantage, c'est de pouvoir se retrouver entre amis pour partager des activités sur place, ou sortir ensemble à l'extérieur.

**S :** Les activités sont parfois originales, comme les ateliers cuisine, avec la fabrication de glaces, par exemple, et elles ne durent pas plus de 2 heures en général ; on ne s'ennuie pas et cela permet aussi de faire d'autres choses dans la journée, selon notre planning.

### Point de vue



### Dylan, 16 ans, l'un des aînés de la structure

Je viens à l'Accueil Jeunes depuis de nombreuses années, pendant mes congés. J'y retrouve des anciens camarades d'école et je me fais aussi de nouveaux amis.

L'ambiance est vraiment agréable. Nous avons appris à nous apprécier avec l'équipe et entre tous les jeunes.

Année après année, j'ai trouvé les activités toujours plus intéressantes et diversifiées.

Mais surtout, les prix des sorties sont vraiment accessibles pour nous.

Les nouveaux sont bien sûr les bienvenus !

C'est NOUVEAU !

Entièrement relookée, la maquette du programme de l'Accueil Jeunes est dorénavant adressée par SMS à tous les jeunes, avant chaque congé.



# Toujours plus d'activités !

*Ça bouge du côté des associations, avec l'arrivée de plusieurs activités sportives, créatives ou encore divertissantes et enrichissantes. A découvrir et pratiquer sans plus attendre !*

## Hip-hop & modern'jazz avec Val Team Danse

Désormais domiciliée sur Coignières, l'association Val Team Danse propose des cours et ateliers chorégraphiques de danse hip-hop et modern'jazz.

Accessibles à tous dès l'âge de 4 ans, les cours se déroulent du mardi au vendredi, à l'Espace Alphonse Daudet et au Gymnase du Moulin à Vent.

Quatre professeurs diplômés, dont la responsable artistique Valérie Delattre, encadrent ces ateliers axés sur le spectacle vivant et l'interprétation, avec pour objectif l'épanouissement personnel de chacun des élèves.

Partenaire de la Ville depuis plusieurs années, l'association est par ailleurs très impliquée dans la vie artistique locale. Valérie Delattre travaille en effet en étroite collaboration avec le Théâtre Alphonse Daudet et participe régulièrement à la création de ses spectacles, parmi lesquels « Les Aventures de Pinocchio », qui sera présenté au public les 28 novembre et 5 décembre.

Enfin, la chorégraphe est également bien connue des jeunes Coignériens, puisqu'elle anime l'atelier danse proposé aux écoliers dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

### Renseignements & inscriptions :

Val Team Danse - 06 12 94 58 87

<http://valteamdanse.fr> - [valteamdanse@gmail.com](mailto:valteamdanse@gmail.com)



## Coignières Foyer Club : 5 nouveautés pour tous

Toujours à l'écoute de ses adhérents, le Coignières Foyer Club initie chaque saison de nouvelles activités destinées à répondre à leurs attentes.

Ainsi en septembre, pour satisfaire les plus créatifs, l'association a ouvert des cours de **couture** (initiation et perfectionnement) pour adultes et adolescents, ainsi qu'un **atelier terre** destiné à tous, dès l'âge de 5 ans.

Les plus sportifs de 6 à 18 ans peuvent désormais s'initier à la **danse street jazz**, tandis que les adultes se retrouvent sur le tatami pour s'adonner au **judo** à travers un enseignement technique et physique.

Les activités manuelles et la danse se déroulent à l'Espace Alphonse Daudet, tandis que le judo est enseigné au Gymnase du Moulin à Vent. Enfin, pour renforcer le lien entre les adhérents et s'ouvrir à d'autres publics, l'association innove avec des **sorties découverte** pour tous, autour de lieux originaux, insolites ou qui font la richesse de notre patrimoine.

Après « Chartres en lumières » au mois de septembre, les visites guidées des Catacombes de Paris, de l'Assemblée Nationale, du Musée des Arts Forains et des Jardins de Bagatelle sont inscrites à ce programme aussi agréable qu'instructif.

Une nouveauté qui rencontre un vif succès en termes d'adhésion.

### Renseignements & inscriptions :

Coignières Foyer Club - 06 72 25 11 48

[cfc78@coignieres-foyer-club.org](mailto:cfc78@coignieres-foyer-club.org)



*Excursion à Bruges*

# Visa pour une retraite active

*L'espérance de vie a augmenté de vingt ans en un demi-siècle.*

*C'est une chance, mais également un défi pour les collectivités qui mettent en place des actions et dispositifs adaptés pour répondre au mieux aux aspirations et au bien-être des aînés.*

*Petite nouveauté : la Ville s'associe dorénavant à la Semaine Bleue pour promouvoir et valoriser ce temps dédié à la retraite, autour de rencontres, sorties et découvertes.*

## *Des animations et sorties en Ville...*

Ça bouge du côté des retraités, avec de nouvelles animations et sorties initiées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), dans le cadre de la Semaine Bleue, temps fort national qui promeut le rôle et l'action des aînés dans la société.

A Coignières, une sortie au Haras des Bréviaires, avec spectacle équestre et visite des écuries, a ouvert les réjouissances, le 13 octobre, suivie le lendemain par un grand loto à la Maison de Voisinage. Une réussite !

Le Banquet des Retraités, organisé le 16 octobre dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry, a joyeusement conclu ce programme, réunissant près de 250 convives autour d'un déjeuner gastronomique avec orchestre, animations et jeux dotés de prix.

Le Maire Jean-Pierre Sevestre et l'élue en charge des affaires sociales, Dominique Cathelin, ont profité de l'événement pour annoncer les rendez-vous qui jalonnent l'agenda des seniors au fil des mois prochains.

Après la kermesse de la Résidence des Personnes Âgées Les Moissonneurs, organisée le 22 novembre, les fêtes de fin d'année conduiront les retraités au Circus de Limay pour un déjeuner-spectacle « music-hall, cirque et cabaret », le 1<sup>er</sup> décembre. Cerise sur le gâteau, la remise d'un bon d'achat de Noël de 23 €, à valoir auprès des enseignes partenaires de l'opération, viendra parfaire les festivités.

## *Mais pas seulement !*

Avec l'arrivée des beaux jours, une nouvelle destination touristique et gourmande de trois jours sera proposée



## Seniors



**Spectacle et visite au Haras des Bréviaires**



*Et voyage à Cuba*

à tous les retraités. Bruges et ses célèbres canaux, forteresses et moulins, en sera la destination, avec un départ prévu les 10-11-12 mai, puis 18-19-20 mai 2016.

Enfin, toujours au chapitre des voyages, les cinquantenaires auront l'opportunité de poser leurs bagages à Cuba pour découvrir les charmes et splendeurs de la « Isla Grande ». La Havane et son architecture coloniale, le parc naturel de la Sierra Maestra, le centre historique de Trinidad, la baie de Cienfuegos ou encore la « plage bleue » de Varadero seront les temps forts de ce circuit touristique.

Proposé à un tarif préférentiel pour une période de 12 jours, il sera organisé en deux sessions, du 25 février au 12 mars, puis du 3 au 14 avril 2016.

Tous ces temps de partage et de convivialité n'ont qu'une ambition : permettre aux retraités de la Ville de se rencontrer, d'échanger et tisser des liens et des relations amicales, qui contribuent à une retraite active et épanouie.

### **Bon à savoir**

Le CCAS de Coignières alloue une allocation énergie-chauffage d'un montant annuel forfaitaire de 70 € à tous les retraités de plus de 65 ans, non imposables, et résidant sur la commune depuis six mois minimum. Ce coup de pouce est également attribué aux familles d'au moins trois enfants et aux personnes à la recherche d'un emploi, non imposables.

**Contact :**

Service des Affaires Sociales – Résidence des Personnes Âgées « Les Moissonneurs »  
13 allée du Moissonneur - 01 34 61 45 75 - social@coignieres.fr



## Rencontre avec François Feuillet Un chef d'orchestre passionné

*Bois, cordes, cuivres et percussions : ils sont tous là, les musiciens de l'Orchestre Symphonique Alphonse Daudet, réunis devant leur pupitre pour leur séance de répétition hebdomadaire sur la scène du Théâtre Alphonse Daudet. Les lumières déclinent quelque peu et la baguette se lève : François Feuillet, leur chef d'orchestre, donne le mouvement.*

*Les mesures sont travaillées une à une ; là un passage délicat, ici un coup d'archet à accentuer ou encore un phrasé à préciser... Les indications du directeur musical sont notées avec attention sur la partition.*

*Au final, au travail d'orfèvre et à la minutie artistique se marient l'enthousiasme et la passion de l'ensemble orchestral, pour le plus grand ravissement de son public, lors de ses représentations en ville.*

*Portrait d'un chef d'orchestre enthousiaste et généreux.*

Voilà 13 ans que l'Orchestre Symphonique Alphonse Daudet rayonne sur la Ville et contribue à sa vitalité artistique à travers un répertoire varié et de qualité, en direction de tous les publics.

François Feuillet est le directeur musical de cette formation, qui oscille entre 50 et 55 musiciens amateurs, ponctuellement renforcée par des artistes professionnels. Agés de 15 à 75 ans, ces musiciens de haut niveau, motivés et réguliers, sont tous issus du département, répartis sur quelque 24 communes.

**Valoriser les ressources expressives de chaque pupitre, autour d'une aventure musicale et humaine**

Violoniste de formation, responsable des classes orchestre

au conservatoire de Versailles, la direction d'orchestre est un domaine que François Feuillet affectionne particulièrement, avec la création et la direction de plusieurs orchestres départementaux, dont l'orchestre de jeunes « Musique au Pluriel » ou encore l'Ensemble Orchestral de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Mais la direction d'orchestre relève avant tout d'une subtile alchimie : celle d'assurer la synergie entre le collectif et l'individuel, en valorisant l'entité musicale dans son ensemble et la mise en lumière individuelle de chaque instrumentiste. Une compétence unanimement reconnue et saluée par les musiciens de l'orchestre Alphonse Daudet : **« Enthousiaste, précis dans ses gestes, bienveillant, François Feuillet est un chef d'orchestre à l'écoute de chacun de ses musiciens, qu'il conseille et encourage, tout en créant un climat de confiance, propice au**



## Passions & talents d'ici

**dialogue et à l'échange entre tous les instruments »,** explique Karine, 35 ans, flûtiste de formation.



Les éloges se poursuivent avec le plus ancien musicien de la formation, Guy, hautboïste de 64 ans, présent depuis sa création : **« Grâce à son charisme, il sait fédérer l'orchestre et cultive, de surcroît, l'art de la mise en scène**

**pour surprendre le public lors de chaque concert. Chaque création constitue alors un événement, que nous vivons tous intensément ».**

Enfin, pour la toute jeune recrue Valentine, violoncelliste de 17 ans, **« C'est un réel bonheur de se retrouver tous ensemble pour jouer, progresser et donner le meilleur de nous-mêmes, grâce à l'harmonie qui règne au sein de l'orchestre ».**



Pour François Feuillette, **« Le rôle d'un chef d'orchestre est multiple. S'il manage, coordonne et assure la cohésion du groupe, il transmet une énergie et une vision de l'œuvre aux musiciens. Il impulse l'envie et le plaisir de jouer en suscitant l'émotion ».**

**Et d'ajouter : « L'enthousiasme et le partage constituent les moteurs de notre action, en interne au sein de l'orchestre, d'une part, et dans le prolongement avec le public lors des représentations. Faire découvrir et aimer la musique, transporter et enchâter l'auditoire demeure notre ambition première et, indéniablement, notre plus belle réussite. Un bonheur qui est savouré collectivement ».**

### **Un répertoire éclectique, entre transmission générationnelle et partage avec le public**

Et la programmation de l'Orchestre Symphonique Alphonse Daudet se veut plurielle, entre passion pour la musique classique et transmission en direction de toutes les générations.

Au fil des saisons, la formation explore, en fil rouge, les nuances du répertoire français du 20<sup>e</sup> siècle, à travers les œuvres de Fauré, Debussy, Ravel, Chabrier, Poulenc, Bizet, Saint-Saëns...

Afin de répondre aux attentes éclectiques de son large auditoire, l'orchestre s'autorise quelques incursions savamment choisies dans la musique anglaise notamment, avec les compositeurs Elgar, Vaughan-Williams et Holst, ou encore tchèque, avec Dvorak ou Smetana.

Enfin, afin de croiser et sensibiliser les publics de tous âges, l'orchestre participe à la création de spectacles en



lien avec le Théâtre Alphonse Daudet, tels que « Pierre et le Loup », « Drôle d'oiseau », « Monte Cristo », assortis de concerts du Nouvel An, qui font inmanquablement salle comble.

Sans oublier la participation toujours remarquable des musiciens lors des événements culturels et festifs initiés sur la ville.

### **Le triomphal « Concerto Empereur » de Beethoven à l'affiche**

Pour cette nouvelle saison, l'Orchestre Symphonique Alphonse Daudet ajoutera un talent supplémentaire à sa formation, en invitant le pianiste virtuose Jacques Dor. Ensemble, ils écriront une nouvelle page musicale, qui s'attachera à valoriser le lyrisme et l'impétuosité beethovéniennes de l'une des œuvres majeures du compositeur : « Concerto Empereur ».



Mélomanes, oreilles curieuses et amateurs de découvertes, rendez-vous est donné mardi 10 mai 2016 à 20h45, au Théâtre Alphonse Daudet, pour (re)découvrir et apprécier la maîtrise et le savoir-faire artistiques d'un chef d'orchestre et de ses musiciens, réunis pour votre plaisir.

La magie sonore promet d'opérer, une fois encore.

**Vous pratiquez une activité originale, vous êtes animé(e) d'une passion que vous souhaitez faire partager ou vous aimeriez valoriser un savoir-faire : cette rubrique est la vôtre. Aussi, n'hésitez pas à contacter le service communication – communication@coignieres.fr – 01 30 13 17 79.**



## Focus en images sur les derniers événements en Ville

### Les assocés ont la cote

Le 5 septembre, les bénévoles, adhérents, présidents, sportifs, curieux et engagés fourmillaient à l'Espace Alphonse Daudet, à l'occasion du Forum des Associations. Au final, plus de 500 visiteurs se sont déplacés pour s'inscrire ou réitérer leur adhésion au sein des clubs sportifs et des associations culturelles, caritatives et de loisirs de la Ville.

Vecteur de lien, ce sont près de 60 activités qui sont ainsi initiées et pratiquées au sein des équipements et des installations pluridisciplinaires de la commune.



### Bonne pêche



Plus de 50 pêcheurs de tous niveaux, amateurs et chevronnés, ont répondu à l'invitation de l'association Le Joyeux Moulinet qui organisait sa traditionnelle Fête de la Pêche autour de l'étang du Val Favry, samedi 26 septembre.

Le défi ? Remplir allègrement les bourriches de carpes, tanches, gardons, perches et carassins.

La cible ? Les pêcheurs de tous âges et de tous niveaux, néophytes et avertis.

L'objectif ? Promouvoir la pêche de loisir dans un esprit de convivialité, en valorisant le patrimoine halieutique de la commune et ses ressources aquatiques.

A l'heure des récompenses, les enfants et ados ont eu le plaisir de se voir offrir un poisson rouge, tandis que leurs aînés remportaient des coupes, médailles, matériel de pêche et bons d'achat.



# Vu à Coignières

## Un geste citoyen pour la nature

**B**ravo à tous les Coigniériens qui se sont impliqués en participant à l'opération de nettoyage initiée pour la première fois par la Municipalité, samedi 26 septembre. Munis des gants et sacs poubelle mis à leur disposition, les participants – parents et enfants majoritairement-, ont consacré une partie de leur matinée à rendre au site du Val Favry sa beauté naturelle, le débarrassant des multiples déchets jetés avec incivilité.

Ce rendez-vous, appelé à être dorénavant réitéré sur d'autres secteurs de la ville, permet de sensibiliser le public, petits et grands, au respect, à la préservation du cadre de vie et plus largement à la citoyenneté, garant du bien vivre ensemble.

Enfin, à travers cette action, la Ville souhaite rappeler que la gestion des déchets, la propreté des rues, des espaces publics et naturels ne sont pas l'apanage des seuls agents de la collectivité publique.

Il est indispensable d'encourager les enfants dès le plus jeune âge et les citoyens à être responsables, en intégrant les comportements ou en modifiant les agissements en matière de propreté, afin d'optimiser les ressources environnementales et les charges financières qui en découlent.

C'est un enjeu au quotidien, qui contribue à maintenir une ville propre, saine et attrayante.



### Le saviez-vous ?

### Dans la nature, les déchets ont la vie dure...

Vitesse de dégradation naturelle des déchets les plus courants :

Sac en plastique	450 ans
Canette en aluminium	10 à 100 ans
Bouteille en verre	5.000 ans
Mégot de cigarette avec filtre	1 à 2 ans
Boîte de conserve	50 ans
Bouteille en plastique	100 à 1000 ans
Chewing-gum	5 ans
Journal	3 à 12 mois
Mouchoir en papier	3 mois
Pile au mercure	200 ans
Briquet en plastique	100 ans
Carte téléphonique	1.000 ans

Source : consaglobe.com



## 15 jours de bonnes affaires

**R**enforcer le pouvoir d'achat des consommateurs en boostant conjointement l'activité économique des enseignes de la Ville : voilà l'ambition de la quinzaine commerciale *Coignières Atout Prix*, initiée chaque année par la Municipalité et l'Agence pour la Promotion et le Développement Economique de Coignières (APDEC).

Du 17 octobre au 1<sup>er</sup> novembre, près d'une centaine de magasins était partenaire de l'opération, proposant des réductions et promotions dans les secteurs de l'alimentation, des services à la personne, de la mode, des loisirs, de l'hôtellerie et de la restauration, de l'automobile ou encore de l'équipement de la maison.

Cerise sur le gâteau, un concours mettait en jeu 8 bons d'achat d'une valeur de 250 €, à valoir auprès des enseignes participantes.

**COIGNIÈRES ATOUT PRIX**

17 OCT > 01 NOV

**À GAGNER 2000 EUROS EN BONS D'ACHAT**

**LA QUINZAINE COMMERCIALE**

Tout Coignières en mode promo !

www.coignieres.fr

Opération organisée par la ville de Coignières en partenariat avec l'A.P.D.E.C.



## Des défibrillateurs pour sauver des vies

La Ville s'est dotée de 5 défibrillateurs semi-automatiques accessibles à tous dans plusieurs lieux publics : Accueil de la Mairie, Gymnase du Moulin à Vent, Espace Alphonse Daudet et Salons Antoine de Saint-Exupéry. Le véhicule des agents de surveillance de la voie publique (ASVP), qui circule sur le territoire communal, en est également équipé.

Ces appareils permettent à tout adulte témoin d'un malaise cardiaque de réaliser immédiatement les gestes qui sauvent, en attendant l'arrivée du SAMU ou des pompiers (15).

Le défibrillateur est simple d'utilisation et permet de secourir une victime en toute sécurité. Deux électrodes sont à placer sur la clavicule droite et sous l'aisselle gauche, avant le déclenchement d'une défibrillation externe, destinée à relancer le cœur de la victime. Une assistance vocale délivre toutes les informations et instructions et explique les gestes à pratiquer.

Rappelons que l'usage d'un défibrillateur accroît significativement le taux de survie de cette dernière, chaque minute perdue diminuant ses chances de 10 %. La réactivité est donc essentielle.

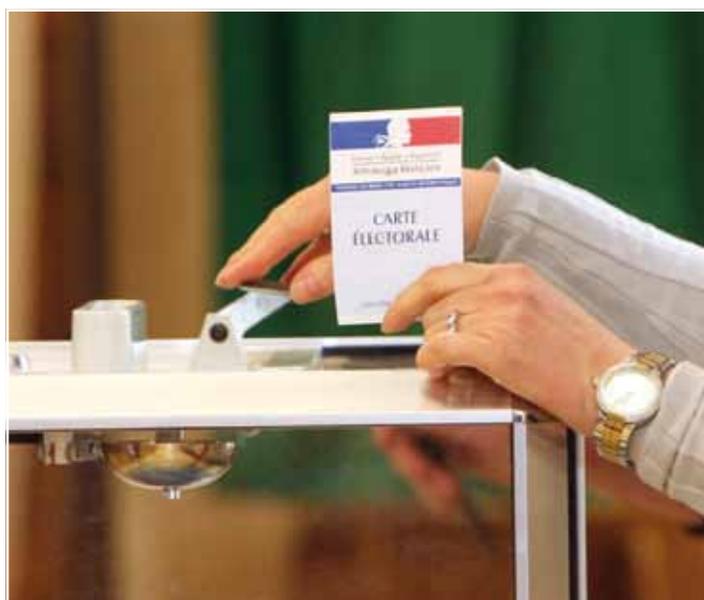


## Exprimez-vous !

Les élections régionales se dérouleront les dimanches 6 et 13 décembre.

Ces élections intègrent la nouvelle carte des régions, qui compte dorénavant 13 régions au lieu de 22. La Région Île-de-France élira 209 candidats, dont 27 conseillers pour les Yvelines, pour un mandat de 6 ans.

Les deux bureaux de vote de la ville, implantés en Mairie et à l'école élémentaires Gabriel Bouvet, seront ouverts de 8h à 20h.



## La Ville en habit de fête

A l'approche des fêtes de fin d'année, les résidents pourront de nouveau rivaliser d'imagination et de créativité en décorant et illuminant leurs maisons, terrasses et balcons, dans le cadre du *Concours de Décorations de Noël*, organisé par la municipalité.

Des dîners au restaurant et bouteilles de champagne récompenseront les plus jolies réalisations, qui contribuent à embellir la commune et créer un environnement féerique.

Le bulletin de participation sera prochainement diffusé dans les boîtes aux lettres, et téléchargeable sur le site de la ville : [www.coignieres.fr](http://www.coignieres.fr).



## Regroupement paroissial

La paroisse de Coignières est dorénavant rattachée à celle d'Elancourt-Maurepas et Saint-Rémy-L'Honoré. L'association paroissiale propose diverses activités : accueil, baptême, mariage, catéchèse du CE2 au CM2, aumônerie, messes et visites.

**Contact :**

[www.paroisse-elancourt-maurepas.org](http://www.paroisse-elancourt-maurepas.org)  
[perm78.secretariat@gmail.com](mailto:perm78.secretariat@gmail.com)

## Engazonnement du cimetière

Dans le cadre de la démarche « Zéro herbicide » menée sur le territoire, les deux cimetières communaux font appel à des techniques manuelles de désherbage, qui nécessitent un entretien régulier.

Afin de suppléer cet investissement humain non négligeable, et dans un souci esthétique et de propreté de ce lieu de mémoire et de recueillement, la Ville initie de nouvelles pratiques à travers la végétalisation du sol. Cette nouvelle technique d'ensemencement de gazon, qui a donné des résultats probants, est actuellement en cours d'expérimentation dans les allées gravillonnées du cimetière du Village.

Au printemps prochain, et après un retour d'expérience, cet engazonnement pourrait être étendu à d'autres allées.



## Faites le point

Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité routière, un volet informatif permet aux conducteurs de consulter gratuitement le solde de points de leur permis de conduire toute catégorie, via le site sécurisé :

<https://www.telepoints.info>.

Des stages de récupération de points sont en outre régulièrement organisés sur la ville de Maurepas et dans la région, avec un accès en temps réel aux places disponibles, consultables sur :

[www.stage-recuperation-points.com](http://www.stage-recuperation-points.com).



*De nouveaux commerces s'implantent régulièrement sur le territoire communal. Leurs portes vous sont grandes ouvertes !*

### **LOCH'MAREE**

Poissonnerie

4 Rue du Pont des Landes  
01 30 69 80 45

### **LAUTO**

Véhicules neufs et occasions

41 RN 10  
09 83 48 46 48

### **SCV GROUPE**

Tous marquages et supports publicitaires

Rue du Pont des Landes  
01 30 44 10 03

### **CLINIQUE DE L'AUTOMOBILE**

Entretien et réparation de véhicules

35 rue des Broderies  
06 13 58 29 19

### **BURGER PLUS**

Café - sandwich - bar à fruits

1 rue de la Prévenderie  
01 30 56 41 23

### **BIKE EXPERIENCE - ALLRUN**

Vélos et chaussures de sport

Centre commercial « Le Forum »

### **NEW AUTO OCCASION**

Véhicules d'occasion

10 rue des Broderies  
07 50 96 14 28

### **Changement d'adresse**

### **ARTHUR BONNET**

Cuisines

2 rue des Commères  
01 30 49 12 88

### **RED CEDAR JARDIN**

Abris - chalets - annexes

13 rue des Broderies  
01 30 49 20 91



## Les décisions municipales majeures

### Conseil Municipal du 23 septembre

- Validation du projet d'agenda d'accessibilité programmée comportant un aménagement aux normes des travaux en ERP (établissements recevant du public) communaux sur 6 ans, de 2016 à 2121 (délibération adoptée à la majorité et 1 abstention).
- Mise à disposition du public des rapports annuels sur le prix et la qualité de l'eau, émis par la Lyonnaise des Eaux et la délégation territoriale des Yvelines de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

### Conseil Municipal du 29 septembre

- Décision d'accorder, à compter de l'année 2016, un abattement pour les familles de 1, 2 et 3 personnes et plus au titre de la taxe d'habitation, selon les modalités suivantes : abattement pour 1 personne à charge de 10 % à 15 % ; abattement pour 2 personnes à charge de 10 % à 15 % ; abattement pour 3 personnes et plus à charge de 15 % à 25 % (délibération adoptée à l'unanimité).

Les prochains conseils municipaux se dérouleront les **jeudi 19 novembre** et **vendredi 18 décembre à 20h45**, dans la salle du conseil municipal de la Mairie.

## Le Carnet des Coigniériens

### - Bonheur -

11/07/2015 Célestine BULAI  
 14/07/2015 Laura MEIS PROL  
 14/07/2015 Mehdi NOBLE  
 17/07/2015 Malak EL GORCHE  
 24/07/2015 Nafa HAIDARA  
 31/07/2015 Nelya AMZAL  
 13/08/2015 Samy CHAMINI  
 20/08/2015 Lenny KUOCH  
 22/08/2015 Yahya TALHA  
 27/08/2015 Laksh PATEL  
 01/09/2015 Raffaël KAESSER  
 08/09/2015 Revanth BASSA  
 21/09/2015 Paul MOITEAUX  
 26/09/2015 Clémentine CARRIÉ  
 06/10/2015 Anas NACER

06/10/2015 Sothireach HUN  
 07/10/2015 Zakaria KAZADI MUNYIKA  
 09/10/2015 Sarah M'TIR  
 09/10/2015 Lywenn LE COZ  
 12/10/2015 Diogo NETO ALVES

### - Félicitations -

10/10/2015 Isabelle DELEU et Sébastien CHARTIER

### - Regrets -

22/08/2015 GÉRARD Stéphane, à l'âge de 54 ans  
 24/08/2015 TONT Georges, à l'âge de 90 ans  
 31/08/2015 AKSAMIT Marie-Thérèse, née INGRASSIA, à l'âge de 80 ans  
 15/10/2015 HÉRY Alexandra, née WALCZYKIÉWICZ, à l'âge de 79 ans  
 20/10/2015 GILLET Jean-François, à l'âge de 76 ans



*Ce bulletin d'information donne un espace d'expression aux Conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.*

## **Le Conseil départemental ferme la PMI de Coignières !**

A l'heure où les médecins intègrent le nouveau centre médical vide depuis deux ans, la PMI (protection maternelle et infantile) située dans le même bâtiment a fermé ses portes. Cette décision prise par le Conseil départemental au début de l'été serait liée à l'activité réduite de notre centre. En fait, les élus départementaux se sont engagés dans un vaste plan de réduction des dépenses de fonctionnement au détriment d'un service public médical et social de proximité. Sur les 60 PMI des Yvelines, 40 sont sur la liste des fermetures. Il existe aujourd'hui en moyenne dans notre département une PMI pour 23 000 habitants. Si ce plan s'appliquait dans son intégralité, nous passerions à une PMI pour 70 000 habitants. Il s'agirait là d'une véritable régression sociale.

En 2009, notre groupe s'était fortement mobilisé afin d'assurer le maintien à Coignières d'une médecine de proximité avec une offre de soins variée, alors même que le maire de l'époque ne voulait pas entendre parler d'une intervention municipale dans ce dossier ô combien important pour notre commune et ses habitants. La pétition initiée par Coignières pour Tous et signée par près de 1000 Coigniériennes et Coigniériens avait fini par convaincre la majorité municipale d'agir. Notre maire ne peut que reconnaître aujourd'hui le bien-fondé de notre position et se satisfait dans la presse locale qu'enfin nous ayons abouti.

Nous savons tous l'importance du suivi prénatal et postnatal pour la santé des mères et des enfants. Le conseil, qui peut être apporté par les professionnels au début et au cours de la maternité, est souvent irremplaçable. Malgré la mise à disposition du mini-bus du CCAS - dont la gratuité sera assurée pour les foyers non-imposables - afin de pallier les inconvénients de cette fermeture et se rendre à la PMI d'Elancourt, il y a malheureusement à craindre qu'un nombre non négligeable de mamans renoncent à faire ce déplacement.

Nous regrettons que la commune de Coignières soit ainsi mise devant le fait accompli par une décision votée à la fin du mois de juin en toute discrétion. Cette fermeture constitue aussi un bel exemple de gaspillage d'argent public par une collectivité qui prétend faire des économies. N'oublions pas que le Conseil départemental avait subventionné la partie PMI du bâtiment de Coignières à hauteur de 73 000 €. On subventionne, on accompagne, puis... on ferme ! Ce genre de scandale touche aussi les communes de Guyancourt et de La Verrière, pour parler uniquement de notre secteur géographique, dont les PMI sont, comme la nôtre, sur la liste des fermetures.

Notre groupe ne peut qu'appeler les Coigniériennes et les Coigniériens à se mobiliser pour faire entendre auprès du Conseil départemental leur désaccord avec la suppression d'un service public de proximité. Par notre blog ([www.coignierespourtous.net](http://www.coignierespourtous.net)) et notre page Facebook ([facebook.com/coignierespourtous](https://facebook.com/coignierespourtous)), nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation. Nous espérons que la majorité municipale sortira de son silence en montrant publiquement son désaccord avec la fermeture de notre PMI et en intervenant auprès du Président du Conseil départemental comme nous avons été amenés à le faire pour défendre les intérêts de notre commune.

**Didier Fischer, Madeleine Andréani, Alain Oger, Patricia Montout-Bellonie, Catherine Bedouelle et Marc Montardier**, élus d'opposition de **Coignières pour Tous**. Coignières, le 18 octobre 2015.

## **Des associations qui animent et font vivre la Ville**

Avec plus de 35 associations et 60 activités, 1.520 adhérents et 90 bénévoles, le tissu associatif de Coignières est résolument dynamique. Dans tous les domaines -sport, culture, loisirs, solidarité, vie patriotique...-, les associations constituent la pierre angulaire d'une cité où il fait bon vivre, avec l'humain en dénominateur commun. Consciente de cette richesse, garante des valeurs de partage, de découverte, de dépassement de soi, d'ouverture sur les autres et d'épanouissement personnel, la Ville multiplie les moyens pour accompagner les associations, quels que soient leur taille et leurs champs d'action.

Ce soutien est d'abord logistique avec la mise à disposition d'équipements sportifs et culturels diversifiés, pour une pratique de loisir ou dans le cadre de compétitions : terrains de tennis, halle multisports, piste d'athlétisme et sautoir, pas de tir à l'arc, terrains de football stabilisés et en gazon synthétique, plateaux de basket-ball, volley-ball et hand-ball, salles de danse, de musique et de théâtre, atelier de poterie et de peinture...

Des installations qui n'ont d'autre ambition que de permettre à chaque Coigniérienne et Coigniérien d'exprimer sa créativité, d'exercer une passion ou de découvrir de nouveaux centres d'intérêt.

L'aide financière est un second volet non négligeable, puisque la Municipalité consacre une partie de son budget à l'attribution de subventions, pour un montant total de 292.700 euros. Face au désengagement de l'Etat, la Ville demeure soucieuse de maintenir, année après année, ce haut niveau de subventions, pour permettre aux associations de remplir pleinement leurs missions au service de nos concitoyens.

Parallèlement, la Ville propose à tous les acteurs associatifs un accompagnement matériel et humain, en lien avec les agents municipaux, administratifs et techniques. Ce support s'illustre à travers l'organisation d'événements réguliers (forum, expositions, spectacles, fête, concerts...), le prêt de matériel, la mise à disposition de salles, matériels et locaux, le soutien à la communication (édition d'un abécédaire des associations, réalisation d'affiches, tracts et invitations...) : autant d'actions qui confirment l'investissement de la Ville à valoriser, promouvoir, diversifier et renforcer les initiatives associatives.

Notre accompagnement ne poursuit qu'une ambition : coordonner et dynamiser l'exercice de leurs activités tout au long de l'année, en favorisant les partenariats et l'émergence de projets de qualité, en encourageant les actions de sensibilisation et d'éducation, toujours plus en adéquation avec les besoins et les attentes de nos concitoyens.

Enfin, je ne saurais évoquer la vitalité de nos associations sans rendre hommage à l'implication sans borne de leurs bénévoles, qui donnent de leur temps et de leurs compétences, avec altruisme et abnégation le plus souvent, pour permettre à nos résidents de tous âges de se rencontrer, d'échanger, de créer, se divertir, s'émanciper, progresser et se réaliser, dans un esprit de partage et de solidarité.

Très sincèrement,  
**Dominique Cathelin**  
Première Adjointe au Maire



# LES AVENTURES DE PINOCCHIO

D'après Collodi

**Théâtre  
Alphonse Daudet**

Samedis 28 novembre  
& 5 décembre à 17h



**Spectacle réunissant des comédiens et danseurs professionnels,  
avec les enfants du Cours Moyen du pôle "Spectacle Vivant"  
des Temps d'Activités Périscolaires de Coignières**

**Spectacle Jeune Public,  
à partir de 5 ans  
Tarif unique : 6 €  
Réservations :  
[theatrealphonsedaudet.fr](http://theatrealphonsedaudet.fr)**